



INFO

JUVIGNY

Mai 2026

Edito

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les élections municipales de mars 2026, pour la quasi-totalité des communes françaises, ont lancé un nouveau cycle démocratique, un nouveau mandat.

Marqué par les changements de mode de scrutin pour les petites communes et par une abstention record eu égard à l'histoire des municipales. Ces élections ont malgré tout permis l'entrée en responsabilité de nouveaux élus prouvant ainsi la vitalité de nos institutions et la capacité d'engagement de nombreux citoyens français.

A Juvigny, vous avez élu un conseil renouvelé à presque 50% de ses membres. Je me joins à l'ensemble de cette nouvelle équipe pour remercier tous ceux qui ont fait l'effort de se déplacer le dimanche 15 mars. Les enjeux et les choix pouvaient certes, paraître bien mince mais il rend votre rôle d'électeur et de citoyen d'autant plus précieux qu'il vient reconnaître et légitimer notre engagement et, symboliquement, par l'exercice de votre devoir, perpétuer l'idéal républicain.

Je tiens également à marquer ma profonde gratitude pour nos collègues qui ont choisi, souvent après plusieurs mandats d'engagement, de ne pas renouveler leur candidature. Sans compter leur temps, ils ont travaillé avec efficacité et discrétion tout en contribuant à cultiver un esprit et des valeurs qui ont toujours accompagnés le conseil municipal de Juvigny : le respect, la bienveillance, la confiance, la liberté de parole et l'intelligence collective.

Ces valeurs, la nouvelle équipe compte bien les faire vivre et les porter dans les actions et les projets de ce mandat qui débute. Mener à bien les réalisations en cours, accueillir dans de bonne condition des nouveaux habitants, faire face aux restrictions des moyens ; retravailler notre vision de long terme et s'insérer dans le grand territoire

La tâche est lourde, les défis importants, les temps incertains mais notre enthousiasme reste intact.

Denis MAIRE, et votre équipe municipale

En 2026,
« A Travers
Chants »
fête ses
20 ans !



Ecole et Péri-scolaire

Centre de Loisirs et camp d'été

Le Centre de loisirs sera ouvert du 6 au 10 juillet, puis du 24 au 26 août. Pour les enfants âgés de 9 ans et plus, un séjour en alpage est prévu les 27 et 28 août.

Les dossiers complets sont traités par ordre d'arrivée pour le centre de loisirs et pour le camp.

Les enfants scolarisés à Juvigny sont prioritaires jusqu'au 26 juin.

Pour tout renseignement, contactez le Service Enfance-Jeunesse par courriel : enfancejeunesse@juvigny74.fr ou téléphone : 06 44 15 31 32.



L'équipe Péri-scolaire

Nous avons accueilli Estelle en début d'année. Elle remplace Thomas au sein de l'équipe Enfance-Jeunesse. Le service continue ses missions au service des enfants et parents.



L'équipe péri-scolaire assure la garderie du matin et du soir, le service de cantine et les Temps d'Activités Péri-scolaires qui viennent en complément de l'enseignement scolaire, tout comme le Centre aéré pour les plus petits chaque été.

Notre équipe est accompagnée de Sahondra lors du service de cantine - notre employée de service qui assure par ailleurs l'entretien des locaux.

Nathalie, notre ATSEM, participe également aux sessions du TAP.

Conseil Municipal des Enfants

Les jeunes conseillers du CME se sont réunis début mai. L'équipe poursuit son travail et approfondit ses réflexions.

L'un des sujets abordés concerne l'aménagement futur de la placette, au cœur du quartier de La Savoie, avec une réflexion en cours sur la création d'une aire de jeu pour les enfants, incluant le choix des jeux, des matériaux, des aménagements complémentaires et de la signalétique.

A partager avec l'équipe projet le moment venu.



Par ailleurs, le fleurissement devant la mairie a été réalisé par les enfants.

Les référents adultes du CME ont posé aux jeunes conseillers la question de la raison de leur engagement.

Certaines de leurs réponses :

- Charline : « pour embellir le village, aider le village »
- Maëly : « pour apporter de la vie au village »
- Maya : « c'est important pour le futur »
- Rohann : « pour aider le village »
- Gaspard : « pour comprendre les constructions »

Ecole et Péricolaire

Le Carnaval

Le 7 mars dernier, le Carnaval du périscolaire a enchanté petits et grands autour du thème des « créatures imaginaires ». Dragons, loups-garous, sirènes et licornes ont envahi les rues du village dans une ambiance festive et colorée.



Les équipes du Sou de l'école et de Juvigny en Fête, partenaires actifs de l'événement, ont également joué le jeu avec de magnifiques déguisements.



Comme le veut la tradition, le défilé derrière le Canard Boiteux a lancé les festivités, avant de laisser place à un apéritif convivial, une boum et un jeu de danse pour les enfants, ainsi qu'un karaoké très apprécié.



L'après-midi festive s'est transformée en soirée dansante.



Sous un beau soleil printanier, chacun a pu profiter pleinement de ce moment de partage et de bonne humeur. Les enfants, ravis, garderont sans aucun doute un très beau souvenir de cette journée !

Un mot sur la Journée de l'Environnement

Cette sortie, organisée le 25 avril, a rassemblé une trentaine de personnes pour prendre soin de la nature grâce au traditionnel nettoyage, en combinant avec la redécouverte de la forêt communale sous un nouvel angle, en partant de la route des bois enclos, sous la houlette d'Alexandre GROBEL et Denis MAIRE.

Merci pour leur participation.

Projets

La Savoie avance

La construction des bâtiments collectifs se poursuit au Chef-lieu, coté promotion avec la société Imaprim, et côté logements sociaux et accession à la propriété avec la société SA Mont-Blanc.

Des premiers bâtiments seront livrés avant la fin d'année. Néanmoins, il est trop tôt pour en détailler le nombre et l'agenda plus précis.

Une nouvelle signalétique pour la desserte du chantier a été mise en place pour apaiser la circulation, et semble remplir son objectif.

Une réunion publique sera planifiée à la rentrée de septembre pour partager les étapes menant à la mise en route de ce quartier et à l'accueil des nouveaux habitants.

Et toute information utile est communiquée entre temps sur nos supports papier ou internet.

La Salle communale prend forme

Le gros œuvre de maçonnerie terminé, la charpente et la façade en bois posées, la prochaine étape sera l'installation de la chaufferie bois et du réseau de secours dans les toutes prochaines semaines.

Viendra par la suite le démarrage du second œuvre.

La réception du bâtiment reste fixée à la fin d'année, et soumise aux aléas de chantier, mais son utilisation effective interviendra dans le trimestre suivant, le temps d'intégrer la cantine de l'école et les activités périscolaires relocalisées dans ce nouvel espace.

L'équipe municipale a commencé à travailler à la mise en usage de cette nouvelle salle, avec plusieurs sessions de travail pour traiter toutes les dimensions et les impacts d'un tel équipement sur la commune de Juvigny.

Dans cette optique, une session sera dédiée aux parents d'élèves fin juin pour échanger sur les changements qui interviendront courant 2027.

Zoom sur la chaufferie bois

Les travaux du réseau de chaleur « bois énergie » sont en cours, avec une première étape-clé : le réseau (les tuyaux) de chaleur est en place, avec une mutualisation menée entre les travaux de construction des logements et ceux de la salle communale. Ceux de la liaison entre la chaufferie bois et celle de l'école (qui assurera le secours, avec une chaudière gaz propane neuve) sont en cours.

La suite du chantier se déroulera selon un calendrier progressif : la mise en œuvre de la cheminée, élément central de la chaufferie, sera installée courant juin. A terme, elle s'intégrera dans la façade de la future école dont la réalisation est repoussée comme expliqué précédemment.

Début juillet verra l'arrivée des chaudières bois et de leurs équipements, suivi des travaux de génie thermique et électrique en chaufferie durant l'été. Enfin, les sous-stations d'échange de la chaleur dans chaque bâtiment, seront posées avant mi-septembre pour permettre la mise en service de la chaufferie et du réseau de chaleur au début de la saison de chauffe, début octobre.

Les plaquettes forestières, utilisées pour la chaufferie bois, seront fournies par la société Valoterra, basée à Arenthon (qui approvisionne déjà les chaufferies bois de Lucinges et de Emmaüs Annemasse) : une sortie des énergies fossiles en circuit court, notion pour le moins importante au regard de la crise énergétique que nous traversons !

Une réunion publique se tiendra à la rentrée 2026 pour une présentation globale de tous les enjeux du projet : techniques, économiques, environnementaux, sociaux, mais aussi de transparence, de gouvernance partagée et citoyenne (éléments forts de notre réseau de chaleur).

Notre délégataire FORESTENER et CitoyENERgie - centrale villageoise locale - seront présents aux côtés des élus et services.

Financement de la Salle communale

Cet équipement d'un montant de 3,9 M d'€, est financé par la commune (par le biais d'autofinancement et d'emprunts), avec l'aide de la Préfecture, du Conseil Départemental de la Haute Savoie et de la Région pour des montants actuellement à hauteur respectivement de 340 248 €, 609 000 € et 73 000 €.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Affaires communales

Taille des haies

Le printemps est là. Nous remercions chacun d'entre vous disposant de haies de les maintenir dans des proportions raisonnables qui ne débordent en aucun cas sur les trottoirs et bords de routes.



Une hauteur de 2 mètres maximum depuis la base du sol, est acceptée pour les haies et arbres en limite de propriété, pour le respect du voisinage comme du caractère paysager.

Merci de respecter ces règles de bienséance entre voisins et usagers des voiries.

Le bruit et les travaux extérieurs

Les travaux de bricolage bruyants menés par les particuliers (tondeuses, tronçonneuses, certains outillages portatifs, scies mécaniques, etc.) sont autorisés, mais doivent être réalisés dans des conditions compatibles avec les bonnes relations de voisinage.



Pour mémoire, ci-dessous les horaires à respecter pour les engins motorisés et bruyants, selon l'arrêté 28- 2009 du 24/09/2009, modifié par l'arrêté 49-2016 :

- Lundi au vendredi : 8h à 20h
- Samedi : 9h à 12h, puis 14h30 à 19h
- Dimanche et jours fériés : interdiction

Merci d'y veiller pour la tranquillité de chacun.

Nouveaux arrivants

Vous êtes récemment arrivés sur la commune ? Faites-vous connaître en mairie. Le secrétariat pourra vous guider dans certaines démarches et les élus pourront échanger avec vous et répondre à vos questions sur la gestion de notre territoire.

Et n'oubliez pas la Fête des voisins, ce vendredi 29 mai dès 19h à la Salle communale, pour partager un moment convivial autour d'un buffet « canadien ». Le verre de l'amitié est offert par la commune.





Déclaration de travaux

Modification de façade, de volume, de clôtures, de fenêtres et portes, ajout d'abris, extensions, etc.

Selon les règles du Plan Local d'Urbanisme en vigueur, tous ces travaux doivent faire l'objet d'une Demande Préalable en mairie. Tous les travaux réalisés mais non conformes, impliqueraient une reprise de ces travaux, selon les règles d'urbanisme en cours sur la commune.

1/8

 **Déclaration préalable** à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes  N° 13703*06

Formulaire à utiliser si :

- Vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade...).
- Vous construisez une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage...).
- Vous édifiez une clôture.

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

D. P. _____
Dpt. _____ Commune _____ Année _____ N° de dossier _____

La présente demande a été reçue à la mairie

le _____ Cachet de la mairie et signature du receveur
Dossier transmis : à l'Architecte des Bâtiments de France
 au Directeur du Parc National

1 - Identité du déclarant
Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser les travaux ou les constructions en l'absence d'opposition. Il sera redevable des taxes d'urbanisme le cas échéant. Dans le cas de déclarants multiples, chacun des déclarants, à partir du 2^{ème}, doit remplir la fiche complémentaire « Autres demandeurs ».
Les décisions prises par l'administration seront notifiées au déclarant Indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres déclarants, qui seront co-titulaires de la décision de non-opposition et solidairement responsables du paiement des taxes.

Vous êtes un particulier Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance
Date : _____ Commune : _____

Formulaire utile : www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F17578

Il s'agit d'une obligation pour chacun d'entre nous. Un doute sur la nature de vos travaux qui nécessiteraient une déclaration préalable ? Venez en mairie. C'est facile de ne pas se tromper !

Votre nouvelle équipe municipale

C'est une équipe renouvelée de moitié qui a sollicité vos suffrages le 15 mars dernier, avec une liste paritaire, mais la commune était largement en avance sur ce point lors du mandat précédent.

Dans la continuité des projets initiés sur les derniers mandats, cette équipe devra assurer avec le support des habitants et des associations, l'accueil des nouveaux habitants, et dans le même temps le lancement de la nouvelle salle communale, puis la poursuite de la révision du Plan Local d'Urbanisme, la gestion de la mobilité à l'échelle de la commune et la planification des investissements à plus long terme.

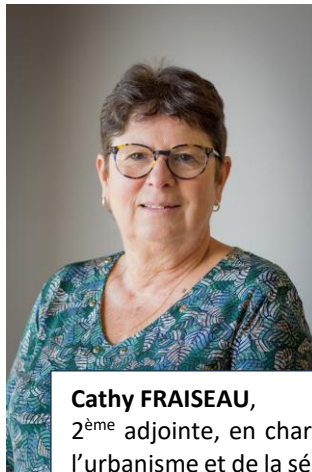
Une attention particulière est portée aux activités scolaires et périscolaires. Et la commune demeure complètement engagée dans les affaires de l'agglomération et le bon fonctionnement des services partagés sur le territoire.



Denis MAIRE,
Maire, Vice-Président d'Annemasse Agglo, en charge de l'aménagement du territoire



Sylvain COLLIAT,
1^{er} adjoint, en charge de
l'administration générale
et de la communication



Cathy FRAISEAU,
2^{ème} adjointe, en charge de
l'urbanisme et de la sécurité



Roland MITHIEUX,
3^{ème} adjoint, en charge
des Finances



Alexandre GROBEL,
Conseiller délégué, en
charge des travaux et des
espaces naturels



Guilhem BEDOIAN,
Conseiller délégué,
en charge du suivi des
projets et services mutualisés



Pascale VULLO,
Conseillère déléguée,
en charge de l'animation
sociale et culturelle

Votre nouvelle équipe municipale



Raphaël SPINELLI,
Conseiller



**Martine
BRODARD-BAUER,**
Conseillère



Françoise CHEVALIER,
Conseillère



**Marie-Dominique
RYCKEBOER,** Conseillère



Christelle GLEMET,
Conseillère



Fabien PIERREL,
Conseiller



Stéphanie FOLLONIER,
Conseillère



Jordan KIRSCHWING,
Conseiller

Le fonctionnement du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunit chaque mois pour travailler et délibérer sur les dossiers présentés par le maire, les adjoints et les conseillers.

Dans l'intervalle et selon une fréquence propre, les différentes commissions communales se réunissent afin d'étudier les dossiers et émettre des avis (ou propositions) avant les délibérations. Elles travaillent à la déclinaison des projets présentés aux habitants, et aux sujets de tous ordres qui nécessitent une attention particulière. Chaque conseiller est impliqué dans plusieurs commissions.

Des réunions d'adjoints sont également organisées pour traiter les dossiers et l'agenda les plus urgents.

Le Conseil Municipal des Enfants est informé des actualités de la commune, et des questions lui sont soumises pour y réfléchir et surtout les aider à comprendre la manière de partager et construire les décisions.

Les commissions de travail

Au démarrage de ce nouveau mandat, les principales commissions sont les suivantes avec une illustration des sujets : **Vie scolaire** (équipement de l'école, activités périscolaires), **Vie Sociale** (solidarité avec les aînés, gestion de la crèche, soutiens divers), **Finances** (suivi de la trésorerie et planification financière), **Développement durable** (gestion des déchets, gestion des espaces naturels, actions environnementales et d'aménagement), **Urbanisme** (gestion des permis de construire, révision du Plan local d'Urbanisme).

Trois groupes de travail dédiés sont constitués : Gestion de la nouvelle salle communale, Accueil des nouveaux habitants et Gestion de la bibliothèque – un nouveau lieu d'accueil au Chef-lieu.

Certains sujets portés par les commissions seront partagés et présentés aux habitants, sous forme de réunions publiques et d'ateliers dans les prochains mois, selon l'avancement de l'agenda.

Associations et animations

Balade transfrontalière

Retour sur la 8^{ème} édition de la Balade Transfrontalière réunissant les communes de Puplinge, Presinge, Jussy, Machilly, Saint-Cergues, Juvigny et Ville-La-Grand, le 26 avril dernier.



Stands, animations et accueil tout au long des parcours, ont réuni encore beaucoup de monde sans temps morts.



Le stand de Juvigny était fourni avec notre réparateur de vélos « A Domi'cycle » - atelieradomicycle.fr, le SIVALOR - www.sivalor.org, en charge de la gestion et du retraitement des déchets associé à Annemasse Agglo, l'association Kiwanis - www.kiwanis.fr/club/annemasse-genevois-saleve, qui promeut des actions de solidarité sur le bassin genevois, ainsi que notre bibliothèque de Juvigny et ses bénévoles pour la promotion de la lecture.



La Balade Transfrontalière pour le stand de la commune, c'était 40 reblochons, 40 pains, des barres chocolatées, des bouteilles de sirop et plus de 100 litres d'eau distribués tout au long de la journée.

Les pratiques évoluent malgré tout, avec la confirmation de la part croissante des vélos électriques. A méditer pour bien partager l'espace dans les prochaines éditions entre piétons et vélos. Rendez-vous l'année prochaine avec de nouvelles animations.

Sortie théâtre avec Juvigny en Fête

Le vendredi 9 mai, Juvigny en Fête a proposé aux habitants une soirée placée sous le signe de la convivialité et de l'humour, avec une sortie à Avusy.



Au total, 34 participants ont pris part à cette escapade culturelle, dont le transport était entièrement pris en charge par l'association et s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse depuis la place de l'église. Une fois arrivés à Avusy, les participants ont profité d'un moment de détente autour de la buvette, avant le début de la représentation.

La soirée s'est poursuivie avec la pièce « Opération Camomille », une comédie proposée par la Compagnie Saint-Charles. Sur scène, des agents secrets quelque peu dépassés par les événements ont entraîné le public dans une aventure pleine de quiproquos et de situations burlesques. L'humour et le jeu dynamique des comédiens ont su conquérir l'ensemble des spectateurs, suscitant de nombreux rires tout au long de la représentation.

Après ce moment de divertissement apprécié de tous, le groupe a repris la route, des souvenirs pleins la tête. Cette sortie confirme une nouvelle fois le succès des initiatives de Juvigny en Fête, qui continue à proposer des activités variées favorisant le partage et la bonne humeur entre les habitants.

Associations et animations

Bibliothèque de Juvigny

L'équipe de bénévoles vous accueille tout au long de l'année, vacances comprises !

Ouverture toute l'année sauf jours fériés :

- Mardi : 17h - 19h (dès 16h30 pour les enfants en période scolaire)
- Samedi : 10h - 12h

Une **boîte à livres « Retours »** située au bas de l'escalier de la bibliothèque vous permet de rendre livres et documents hors des horaires d'ouverture.

Juvigny en Fête : une dynamique relancée !

L'association Juvigny en Fête a tenu son Assemblée Générale le 27 mars dernier, dans une ambiance conviviale et constructive, marquée par une forte mobilisation avec la participation de 19 personnes.

Ce rendez-vous annuel a permis de dresser un bilan très positif des activités passées et de se projeter vers les prochains événements.

La trésorerie de l'association est saine, offrant ainsi des bases stables pour envisager sereinement les futures manifestations au sein de la commune.

L'un des temps forts de cette assemblée a été le renouvellement du bureau, marqué par l'arrivée de sept nouveaux membres.

Cette dynamique de renforcement apporte un souffle nouveau et permet d'envisager une meilleure répartition des tâches dans l'organisation des événements.

Cela a permis de remotiver l'ensemble des membres de l'association.

Les membres présents ont procédé à l'élection du nouveau bureau, qui se compose désormais de :

- Président : Bastien Fleischmann
- Vice-président : Cédric Forest
- Trésorière : Edyta Ambel
- Secrétaire : Louise Ratinet

Avec cet élan renouvelé et une équipe élargie, l'association aborde cette nouvelle année avec enthousiasme et ambition, prête à faire vivre pleinement la convivialité et le dynamisme local à Juvigny.

Les aides mêmes ponctuelles ou limitées sont toujours les bienvenues.

Prochain événement : Le concours de pétanque le 6 juin !

A Travers Chants

La chorale de Juvigny fête ses 20 ans.

C'est une soixantaine de choristes et musiciens qui se sont retrouvés le samedi 25 avril aux Gets.

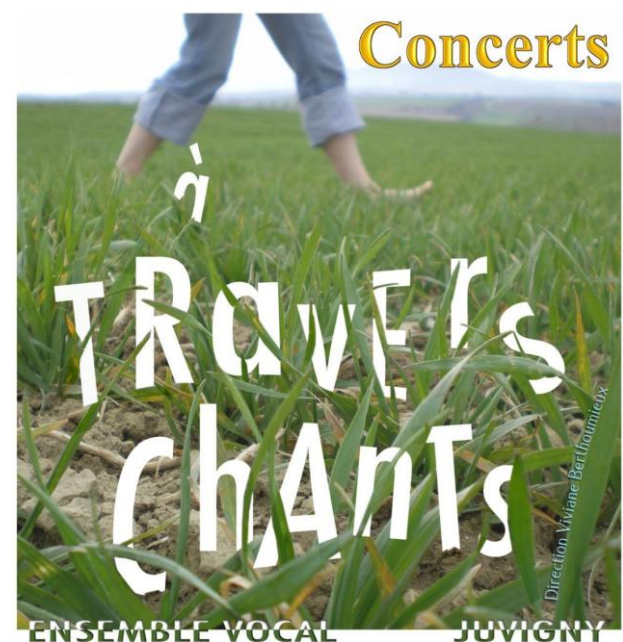
Partis en car conduit par notre chauffeur local Xavier Miege, le touche à tout, les chanteurs se sont régalés à visiter le musée de la musique mécanique.

Chants, danses et apéro ont animé la visite. Les bénévoles de ce musée nous ont réservé un accueil chaleureux. Après un bon repas en altitude au restaurant la DZ, un après-midi cabaret où pas moins de 20 mini spectacles surprise ont été joués par les choristes.

C'est dans une ambiance très conviviale, joyeuse, émouvante que Viviane la cheffe de cœur a été congratulée, imitée, remerciée, ovationnée pour le bonheur de tous ! Une journée qui restera dans les mémoires.

Pour clôturer ce fantastique événement, le chœur s'est déplacé pour se balader en nocturne sur le parcours d'Alta Lumina.

La bande de chanteurs est rentrée à Juvigny le cœur rempli de joie et prêt à se préparer pour les concerts exceptionnels du mois de Juin, regroupant 2 chorales – celles de Loisin et Juvigny, soit 100 choristes dirigés par Viviane :



Samedi 6 juin – 20h30

Dimanche 7 juin – 18h

Maison des sociétés – Cranves-Sales

Gens de Juvigny

Mélanie Bajot, musicienne, maman et thérapeute au sein de « HOPE »

Mélanie est née en 1985 à Annemasse et a toujours résidé à Juvigny où elle vit aujourd'hui en famille, maman de 3 enfants - 19, 15 et 9 ans, tous ayant fait leur scolarité à Juvigny.

Elle a commencé la musique à l'âge de 5 ans, entrée au conservatoire populaire de musique de Genève à 11 ans. Puis, elle a suivi une double formation en Gestion administrative et commerciale avec option musique au Bourget du lac.

Après avoir exercé un métier « classique », la perte accidentelle de son papa alors qu'elle avait 23 ans lui a fait prendre conscience de la préciosité de la vie et c'est ainsi qu'elle s'est lancée dans une aventure professionnelle musicale qui l'anime encore aujourd'hui. Elle s'installe comme auto-entrepreneuse en 2014 pour donner des cours de piano.

Mélanie, toujours avide de rencontres et de partage est intervenue au sein de l'école du village, pour des ateliers de chants ponctuels et pour préparer le spectacle de fin d'année.

En 2017, elle entre en contact avec Annabel Brouhant pour des cours particuliers de piano. Annabel et le Docteur Nicolas Chopin, oncologue au Centre Léon Bérard de Lyon, sont les fondateurs de l'association HOPE basée à Saint-Cergues.

La destinée de Mélanie s'écrit, et c'est ainsi qu'elle deviendra une des collaboratrices de l'association HOPE qui accompagne les femmes, pendant et après un cancer. Cette association propose des séjours ou des journées de découverte de l'équithérapie et art-thérapie entièrement pris en charge. Aux côtés du cheval, les femmes se laissent guider par l'animal, miroir des émotions.

Cette association fonctionne avec des mécènes et des dons. Elle est soutenue par de nombreux artistes dont Thierry Lhermitte, acteur et éthologue, spécialisé pour les chevaux. C'est « un homme qui murmure à l'oreille des chevaux ».

Mélanie anime les ateliers de musicothérapie dont un qui s'appelle « chante avec les chevaux. Cela consiste à faire chanter les femmes au milieu du « rond de longe » avec un piano, un cheval et une équithérapeute.



L'objectif est d'ouvrir des portes émotionnelles par la musique, à travers l'ancrage au sol et le cheval comme spectateur et médiateur.

Elle travaille également au sein de l'atelier d'écriture musicale, qui consiste à rédiger des textes libérateurs et les mettre en musique.

De cet atelier est né un album sorti en 2022 : les « Hoptimistes ». Une chorale de femmes qui ont eu un cancer et qui sont toutes passées par l'association a été créé. Elles ont participé à la fête de la musique de Saint-Cergues et autres manifestations.

L'aventure continue pour Mélanie, Annabel et des femmes « Hoptimistes » avec une comédie musicale : « elles étaient une fois les Hoptimistes », jouée sur plusieurs scènes et présenté au ministère de la santé.

Elle se définit comme une « machine à paillettes » : amener les femmes vers l'inconnu, les accompagner pour exprimer toutes leurs émotions avec humour mais aussi avec colère, sarcasme, dérision... et voir leurs yeux pétiller de vie et de bonheur, la meilleure des récompenses.

D'autre part, Mélanie poursuit sa partition musicale avec passion dans d'autres milieux, scolaires et autres.

La vie de Mélanie est une symphonie !
Merci à elle pour son enthousiasme !

L'Agglo

Ayez le réflex TAD !



Le TAD (**Transport À la Demande**) est un service de transport public à la demande qui fonctionne comme une ligne de bus classique (avec des horaires définis) mais qu'il faut réserver au préalable pour informer les conducteurs et valider votre trajet. Deux trajets sont autorisés par jour et par personne.

Le service de TAD a évolué depuis le 1er septembre 2025 ! Les trajets ne se font plus d'un arrêt à un autre mais **d'une adresse choisie (domicile, travail, loisir...)** à **un point de rabattement** en connexion avec des lignes régulières du réseau TAC.

Juvigny fait partie de la Zone A, avec ses points de rabattement à **Machilly-Gare** en connexion avec la ligne 7 et à **Altéa P+R** en connexion avec les lignes Tango et 7.

Tous les détails pour en savoir plus et s'inscrire, sur le site de la TAC – les transports de l'Agglo : www.tac-mobilites.fr/nos-services/transport-la-demande

Ayez le réflex TPG !

Depuis la Gare de Machilly, la Gare de Saint-Cergues (arrêt provisoire), le **Chef-Lieu de Juvigny** et la Gare d'Annemasse - parvis Nord, rejoignez les lignes des TPG ou les communes de la campagne Genevoise.



Consultez le site www.tpg.ch - mot clé « TPGFlex ». Ce service est disponible de 6h à 21h, du lundi au vendredi.

Et si le vélo devenait votre allié ?

Ne l'achetez-pas, louez-le pour 3, 6 ou 12 mois.

Le vélo reste chez vous le temps de la location, peu importe où vous habitez. Pour louer, rien de plus simple... rendez-vous sur le site internet www.tac-mobilites.fr pour suivre les démarches.

Ensuite, la TAC s'occupe de tout !

Les techniciens du cycles sont à votre service en agence commerciale pour vous conseiller et vous équiper en fonction de votre besoin : vélo classique, électrique ou cargo. Alors, envie de pédaler ?

Lutte contre le frelon asiatique

Certaines espèces animales et végétales, introduites volontairement ou accidentellement, se propagent rapidement et menacent la biodiversité, la santé publique et les activités humaines : ambroisie, moustique tigre, tiques, frelon asiatique... leur présence sur notre territoire n'est pas anodine.

Propriétaires, forestiers, agriculteurs ou collectivités territoriales, nous avons tous et toutes un rôle à jouer.

Vous retrouverez toutes les informations détaillées sur le site internet de l'Agglo : www.annemasse-agglo.fr/je-lutte-contre-les-especes-exotiques-envahissantes.

Pour le frelon asiatique prédateur entre autres des abeilles, la tendance est à une hausse significative des détections de nids avec des chiffres multipliés par 10 en 5 ans sur la région Auvergne Rhône-Alpes.



Annemasse Agglo – au nom des communes, a conventionné avec le Groupe de Défense Sanitaire Rhône-Alpes, reconnu d'utilité publique par l'Etat.

Chacun peut cliquer sur le site très détaillé en explications www.frelonsasiatiques.fr, pour s'informer et indiquer la localisation des nids, charger des photos, etc.

S'il s'agit d'un nid de frelon asiatique, le GDS Antenne des Savoies enverra un professionnel habilité pour l'enlèvement. Les frais sont alors pris en charge par la collectivité.

Infos pratiques

Déclaration des frontaliers

Depuis 1973, le Canton de Genève reverse une partie de l'impôt à la source des travailleurs frontaliers à leurs communes, intercommunalités et départements de résidence. Le montant est proportionnel au nombre de frontaliers installés dans chaque commune. Ces fonds frontaliers permettent aux collectivités locales de financer les services publics et les investissements : transport, école, voirie, stade, et tout autre équipement et aménagement utile à la vie locale.

Ainsi, le montant attribué à la commune est d'autant plus important que les frontaliers résidant sur la commune se font tous recenser. Question de civisme et de solidarité.

Le recensement des frontaliers en mairie concerne uniquement les travailleurs ayant la nationalité suisse et les doubles nationaux (suisse et autre nationalité). Celle des travailleurs français est, elle, automatique.

Ainsi vous devez rapidement mettre à jour votre adresse de domicile français auprès de l'Office cantonal de la population sur le [site de la République et du Canton de Genève](#), et parallèlement, vous signaler à la mairie.

Opération Tranquillité Vacances

Tout au long de l'année et en particulier lors des vacances estivales, vous pouvez vous inscrire auprès de la Police Intercommunale des Voirons ou de la Gendarmerie, afin de signaler votre absence : les forces de l'ordre la prennent en compte lors de leurs tournées.

Sites internet dédiés : www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R43241 ou www.cranves-sales.fr/wp-content/uploads/2024/07/fiche-OTV-PM.pdf



Agenda

- 29 mai à 19h, Fête des voisins, à la Salle communale
- 6 juin à 14h, Tournoi de Pétanque, Place de l'église
- 27 juin à 10h, Fête de l'école, Place de l'église
- 1^{er} juillet, Sortie des aînés
- 5 Septembre à 16h, Fête du village, Place de l'église
- 27 Septembre dès 8h, Vide-greniers, au Chef-lieu

Accueil en mairie

Pour mémoire, les horaires de l'accueil en mairie :

- Lundi : 8h30 à 12h
- Mardi et Jeudi : 15h à 18h
- Samedi : 9h à 12h - le 1er et 3ème samedi du mois

Site internet - www.juvigny74.fr

Courriel : mairie@juvigny74.fr

Page Facebook - [Commune de Juvigny -74](#)

Accueil à l'Agglo

Pour l'accueil physique, 11 rue E. Zola à Annemasse

- Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
- Du mardi au vendredi : 8h30 à 17h, sans interruption

Et toujours le site interne d'Annemasse Agglo pour un certain nombre d'actualités utiles, en plus des démarches : www.annemasse-agglo.fr

Conseil Municipal

Sauf contrainte particulière, il a lieu désormais tous les premiers jeudis du mois à 19h, en mairie. Les sessions sont ouvertes au public.

Les comptes-rendus sont disponibles sur le site internet de la commune www.juvigny74.fr après leur validation.

Contact Gendarmerie/Police

Merci de rester vigilant et de vérifier vos ouvertures et dispositifs pour dissuader tout cambriolage. Dans tous les cas, contactez la Gendarmerie au 04 50 95 75 11 ou la Police Intercommunale au 04 50 39 97 90, afin de remonter l'information et permettre aux équipes d'intervention d'en tenir compte, et d'être conseillé.

Directeur de publication : Denis MAIRE

Comité de rédaction : Commission Communication - Dépôt légal : Mai 2026. Ne peut être vendu.

Mairie de Juvigny - 305, route du Sorbier - 74100 JUVIGNY - Tél : 04 50 37 30 67

mairie@juvigny74.fr - www.juvigny74.fr